

## Conseil d'école du lundi 10 novembre 2014

Présents : M. Gouyec (directeur), Mme Lhyver, Mme Autret, Mme Ledanois (enseignantes)  
M. Le Meut, M. Chaluleau (DDEN)  
M Chevalier, Mme Buquet, Mme Jaffré, M Lacroix, , Mme Le Goff (parents)  
Mme Formosa (Adjointe aux affaires scolaires),  
Mme Le Coz (représentante de la municipalité)

Excusés : M. Quillien (inspecteur), M. Miossec (maire), Mme Thaëron-Renard (parent)

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Lhyver

### 1) Rappel du fonctionnement du conseil d'école.

Le conseil d'école est composé du directeur, de l'IEN, du maire et d'un représentant de la municipalité, des enseignants de l'école, d'un DDEN et des représentants des parents d'élèves élus. Seules ces personnes peuvent voter lors d'une décision de conseil d'école. Cependant il est possible que d'autres personnes assistent au conseil d'école sur invitation.

Le conseil d'école décide du règlement intérieur.

Le conseil d'école donne son avis sur l'organisation générale de l'école (mise en œuvre des programmes et des objectifs, projet d'école, moyens alloués à l'école, activités complémentaires éducatives, ...)

Le conseil d'école est informé de la répartition des élèves, du choix des manuels, des modalités de rencontres entre parents et enseignants.

### 1) Organisation de l'école

	PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Classe cycle 1	2 (+7)	10	7							19 (+7)
Classe cycle 2				9	11	9				29
Classe cycle 3							12	3	6	21
Total										69 (+7)

L'école est composée de trois classes : une classe par cycle.

Cycle 1 : 26 élèves / Mmes Lhyver et Mme Ledanois & Dominique Gilles

Cycle 2 : 29 élèves / Mme Autret et Mme Ledanois & Emilie Simon

Cycle 3 : 21 élèves / M. Gouyec

D'autre part l'équipe est renforcée par la présence d'une AVS en la personne de Mme Gaudin qui intervient auprès d'un élève.

Mme Le Cuff, pour sa part, poursuit sa mission auprès de l'équipe enseignante pour assister le directeur dans ses tâches administratives.

Il est à noter que l'accueil des enfants ayant deux ans au 31 décembre est toujours d'actualité.

## 2) règlement 2014

Lecture du règlement.

Cinq modifications sont apportées :

- 1- modification des horaires d'ouverture des portes
- 2- modification des horaires d'enseignement
- 3- modification de « garderie » en « TAP » à l'issue de la classe
- 4- ajout des « TAP » dans les services municipaux
- 5- précision quant à la disponibilité d'un règlement propre aux temps de cantine, garderie et TAP, auprès de la Mairie.

Le règlement de l'école est adopté par le conseil d'école.

## 3) Les activités pédagogiques complémentaires

Dans le cadre du réaménagement des rythmes scolaires, une heure hebdomadaire est consacrée à des activités complémentaires menées par les enseignants. Celles-ci ne concernent pas spécialement les élèves en difficultés bien que l'aide aux élèves en difficulté peut en être un élément.

Nous avons choisi d'axer ses activités selon cinq grands axes :

- aide à l'organisation du travail
- expression orale
- jeux mathématiques
- entrée dans la lecture ciblée pour les élèves de CP
- compréhension des textes lus pour les élèves de cycle 3
- 

Cette aide a lieu les lundis ou jeudis de 15h45 à 16h45

M Gouyec est déchargé de 18h d'APC en tant que directeur.

Mme Ledanois prendra en charge les 18h restantes auprès des élèves de cycle 3 à compter du mois de février. Aussi les élèves de cycle 3 se verront proposer un atelier le jeudi au lieu du lundi en 2<sup>e</sup> partie d'année.

Attention il ne s'agit plus d'une aide personnalisée durant laquelle les enfants ont une aide à l'organisation des devoirs.

## 4) Mise en place des TAP

Les TAP concernent en moyenne 20 élèves de maternelle et 33 élèves d'élémentaire. Ils sont encadrés par 6 animateurs à l'école de Coat-Pin qui proposent des ateliers ludiques (activités manuelles, réalisation de fresques, jeux musicaux, décorations de Noël, marionnettes). L'inscription des enfants est volontaire et libre.

Les parents souhaitent qu'une information soit faite sur les ateliers, après que les enfants aient choisi leurs ateliers.

Les parents proposent qu'un lien soit fait entre les TAP et la kermesse de fin d'année qui se tiendra à Coat-Pin.

Un prochain Comité de Pilotage des TAP sera mis en place très prochainement. Trois parents sont volontaires pour y siéger (M. Chevalier, Mme Buquet et Mme Jaffré)

## 5) Projets de l'année

Projet commun :

- Une intervention d'un musicien de la COCOPAQ (Sylvain BOUCHACOURT) de la moyenne section au CM2
- L'école est de nouveau inscrite au projet « dis-moi ton livre » de la COCOPAQ en relation, dans la mesure du possible avec la bibliothèque municipale.
- Festival rêves d'Océans au mois de juin

Classe 1 : Programme de trois films « Ecole et Cinéma » - piscine- correspondance scolaire avec une classe de St-Thurien.

Classe 2 : Programme de trois films « Cin'Ecole » - piscine

Classe 3 : Programme de quatre films « Ecole et Cinéma » - différentes activités de la COCOPAQ - correspondance scolaire avec l'école de Guilligomarc'h - Kayak au centre de Beg Porz - Projet « Route du Rhum 2014 »